

Bulletin d'adhésion 2026

Prénom (*) : _____

Nom (*) : _____

Adresse (*) : (si nouvel adhérent ou modification)

Adresse mail (*) : (si nouvel adhérent ou modification - BIEN LISIBLE)

_____ @ _____

adhère ou renouvelle mon adhésion à l'association 'La Cour des Arts'.

Je joins ma cotisation pour l'année 2026 de :

- Adhésion _____ € (à partir de 20 €)
- Soutien : _____ € (à partir de 40 €)
- Bienfaiteur : _____ € (à partir de 100 €)

Règlement
<input type="checkbox"/> Par chèque
<input type="checkbox"/> En espèces

Pour nombre d'adhérents : 1 adhérent Plus : _____

Le ____/____/____

Signature :

La Cour des Arts est une association loi 1901 à caractère culturel. Selon les articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts, vos versements sont déductibles de votre impôt sur le revenu, à raison de 66% de votre versement, dans une limite de 20% du revenu imposable.

Un reçu fiscal peut être établi à votre demande.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal de la part de la Cour des Arts.

(*) Cette information est **ESSENTIELLE** pour permettre à la Cour des Arts de vous transmettre des documents et des invitations. Elle est soumise au R.G.P.D. - règlement UE

Bulletin d'adhésion 2026

Prénom (*) : _____

Nom (*) : _____

Adresse (*) : (si nouvel adhérent ou modification)

Adresse mail (*) : (si nouvel adhérent ou modification - BIEN LISIBLE)

_____ @ _____

adhère ou renouvelle mon adhésion à l'association 'La Cour des Arts'.

Je joins ma cotisation pour l'année 2026 de :

- Adhésion _____ € (à partir de 20 €)
- Soutien : _____ € (à partir de 40 €)
- Bienfaiteur : _____ € (à partir de 100 €)

Règlement
<input type="checkbox"/> Par chèque
<input type="checkbox"/> En espèces

Pour nombre d'adhérents : 1 adhérent Plus : _____

Le ____/____/____

Signature :

La Cour des Arts est une association loi 1901 à caractère culturel. Selon les articles 200 et 238 bis du Code Général des Impôts, vos versements sont déductibles de votre impôt sur le revenu, à raison de 66% de votre versement, dans une limite de 20% du revenu imposable.

Un reçu fiscal peut être établi à votre demande.

Je souhaite recevoir un reçu fiscal de la part de la Cour des Arts.

(*) Cette information est **ESSENTIELLE** pour permettre à la Cour des Arts de vous transmettre des documents et des invitations. Elle est soumise au R.G.P.D. - règlement UE